

**SUBDÉLÉGATION DE POUVOIRS
ADOLPHE JULLIEN - PARIS 1^{ER}**

Vu la délégation de pouvoirs, ci-annexée, accordée le 2 janvier 2019 par Monsieur Stéphane FRATACCI, Directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France (CCIR),

Je soussigné, M. Christophe CHERIOT, responsable du site Adolphe Jullien, donne, dans les mêmes termes subdélégation de pouvoirs à M. Bruno BOTELLA, en qualité de Directeur des services généraux qui l'accepte, à l'effet d'assurer pendant mes absences de la Région Ile-de-France et d'éventuels congés, la sécurité et la sûreté des personnes et des biens du site Adolphe Jullien sis au 2 rue Adolphe Jullien – 75001 Paris.

Le subdélégué déclare avoir une parfaite connaissance des droits et obligations qui résultent de la délégation de pouvoirs susvisée, consentie par M. Stéphane FRATACCI, Directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France (CCIR), et qui lui sont transférés à compter de ce jour dans les domaines ci-dessus précisés.

Fait à Paris, le 2 janvier 2019 en un exemplaire

Le Primo-Délégué

signé

M. Stéphane FRATACCI